

Lettres patentes

Sur la crue des mares d'or
en Dauphiné.

Le 13. aout 1391.

Charles par la grace de Dieu
Roy de France, Dauphiné, Provence
autre amé et tel Je han hazare
general maistres economiseur
Salut et dilection Il est venu autre
conseil que le monsieur de
notre Dauphiné Son seul poin
de choumer pour le peuple prinqe
nous souven aux changeurs et
marchands en quoy nous le
peuple du Dauphiné pourront avoir
grand soumage Si il n'i estoit pourveu
et pour conuee l'heure age des ditz

monnoies assin que le Billon ne soit
porté en monnoies étrangeres horridus.
D'alpiné neurroulours evouer
mandour que toulon es laundeluy ces
lettres velen vous faites donner aux
dictz changeurs et marchandres par
toutes les monnoies d'udit D'alpiné,
par chaeun maredor assin qui
les a apporté d'ores uauant d'ieser
monnoies Dix Sols tournois ce
creue, outre le pris de l'ornante
Six liens Dix Sols tournois que
vous y donnez apres un espous
chacun mared' d'augem Blane aloyé
a cinq deniers douz egrains et lez
dix augem lezoy cing Sols tournois
de creue outre le pris de l'ornante
liens tournois.

Item pour chaeun mared' augem
et doubles petits paris et petits
tournois quatre Sols tournois

ainsi aurom ledicto chayeuvi
 ceechacun mave d'or fin, et orante
 sepr leuer tawoir espouue mave
 d'argen alaïtte loy ceemng l'usure
 d'ouegrimme) six liens cinq sole
 tawoir espouue mave d'argen et
 doubles parisin et tawoir et clocher
 ouestitter cloches toutes lez boettier
 d'Isellez monsieur le nostre d'is
 Dalphine et jecceen apotier eula
 chambres de nos monsieurs apais
 pour contaire lez comptes ainsi qu'il
 a été accoutumé et que nous l'auons
 ordonné ce nous mandour aux
 geur du conseil du d'is Dalphine que
 aee obéissent et voulouent conseil
 confon et ayees lez mestiers enauez
 lesquelz piz d'enuitd'is voulouent
 estre allouez et exempter ceeluy
 que ce qui il appartenidera
 pavouer auer et fauz geuree
 nos comptes apais, nonobstant

ordonnaient, mandement ou
lettres ou contraires à l'ordre
apostolique le 13^e juillet d'auant l'année
grace 1391. et en son royaume le 11^e
auant signé par le Roi d'Angleterre
et la relation du conseil de France).